

Démarche : Consultation publique portant sur la période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau à compter du 15 juin 2026

Organisme : Service environnement, unité milieu naturels et biodiversité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette consultation du public porte sur un projet d'arrêté autorisant l'exercice de la vénerie du blaireau pour une période complémentaire à partir du 15 juin en vertu de l'article R 424-5 du code de l'environnement.

Ce projet a été élaboré après consultation de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage réunie le 16 décembre 2025, et de la fédération départementale des chasseurs.

Cette consultation est organisée du 26 février au 20 mars 2026 inclus.

Acceptation de publication des observations

En cochant cette case, vous acceptez que vos observations soient publiées dans le « document de synthèse des observations ».

Il est inutile de formuler des observations si vous ne cochez pas cette case.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Voie - rue

Préciser votre adresse

Consultation publique portant sur la période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau à

Complément d'adresse

Code postal

Commune de domiciliation

À quel titre participez-vous à cette consultation ?

Particulier

Autre : association (préciser son nom)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Particulier

Adresse électronique

Êtes-vous actuellement chasseur ?

Veuillez préciser si vous chassez ou non.

Si oui, chassez-vous dans notre département ou uniquement en dehors de notre département ?

Si non, possédez-vous néanmoins le permis de chasser ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Non, sans permis de chasser

☐ Non, avec permis de chasser

☐ Oui, avec permis pour la Saône-et-Loire

☐ Oui, avec permis en dehors de la Saône-et-Loire

Avis favorable au projet d'arrêté

La réponse « Favorable » indique que vous êtes favorable au projet d'arrêté relatif à la période complémentaire de vénerie du blaireau à compter du 15 juin 2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Favorable

☐ Défavorable

Vos observations générales

Après lecture du document soumis à consultation, vous pouvez noter ici vos observations, avis, propositions...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce(s) jointe(s)

Document(s) que vous pouvez joindre en complément de vos remarques.

